

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC
AU 58/00

ÉFAI – 000142 – AMR 41/10/00

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ / MENACES DE MORT

MEXIQUE

Les membres des communautés de Nicolás Ruiz et de Nuevo Poblado de Nachejev, dans l'État du Chiapas

Londres, le 9 mars 2000

Amnesty International est vivement préoccupée par les informations selon lesquelles deux récentes attaques lancées par des groupes « paramilitaires » ou de « civils armés » contre les communautés nommées ci-dessus dans l'État du Chiapas ont été menées avec le soutien des forces de sécurité. L'Organisation est préoccupée par la sécurité des habitants de ces communautés, qui risquent d'être victimes de représailles pour avoir dénoncé l'implication des forces de sécurité dans ces offensives.

Le 1^{er} mars 2000, un litige foncier dans la municipalité de Nicolás Ruiz a violemment dégénéré lorsque des membres de la *Policía de Seguridad Pública* (PSP, Police de sécurité publique) ont apparemment aidé un groupe armé, désigné sous le nom d'« *Alianza Campesina* » et lié au parti au pouvoir au Mexique – le *Partido Revolucionario Institucional* (PRI, Parti révolutionnaire institutionnel) – à attaquer des membres de la communauté appartenant au parti d'opposition *Partido de la Revolución Democrática* (PRD, Parti de la révolution démocratique). Au moins trois personnes ont été blessées par balle et une quatrième a été battue.

Les forces de sécurité maintiennent toujours une forte présence dans la principale ville de la municipalité, Nicolás Ruiz.

Par ailleurs, ce même jour, les membres d'un groupe « paramilitaire » ou de « civils armés » connu sous le nom de « *chinchulines* » sont arrivés dans la communauté de Nuevo Poblado de Nachejev, dans la municipalité de Chilón, accompagnés de 12 membres de la *Policía Judicial Federal* (PJF, police judiciaire fédérale) et auraient attaqué un certain nombre de personnes à leur domicile, y compris deux femmes enceintes. Les habitants de la communauté ont été avertis que s'ils ne quittaient pas la zone, ces hommes armés reviendraient pour les tuer. Deux personnes enlevées ont été relâchées peu après. Apparemment, les membres de la police judiciaire fédérale ont non seulement agi de concert avec le groupe armé, mais ils ne possédaient aucun document légal ordonnant de telles expulsions.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Depuis un certain nombre d'années, Amnesty International recueille des informations faisant état de violations généralisées des droits humains commises contre des communautés paysannes et indigènes dans l'État du Chiapas, tant par les forces de sécurité que par des groupes « paramilitaires » ou de « civils armés ». De nombreux agissements de ce type ont lieu dans le cadre d'opérations anti-insurrectionnelles, au cours desquelles les autorités accusent des militants d'entretenir des liens avec le groupe armé d'opposition *Ejército Zapatista de Liberación Nacional* (EZLN, Armée zapatiste de libération nationale), qui opère au Chiapas.

En 1998, de nombreuses opérations militaires ont été menées contre des membres présumés de l'EZLN dans les communautés de Taniperla, de Diez de Abril, d'Amparo Aguatinta, de Nicolás Ruiz et d'El Bosque, toutes situées dans l'État du Chiapas. La plus importante d'entre elles a mobilisé des centaines de policiers et de soldats en juin 1998 à Nicolás Ruiz, où ont été arrêtées 167 personnes – dont la plupart ont été remises en liberté sans inculpation.

ACTION RECOMMANDÉE : télégramme / aérogramme / lettre par avion / fax / courrier électronique (en espagnol ou dans votre propre langue) :

- appelez les autorités à garantir la sécurité des membres des communautés de Nicolás Ruiz et de Nuevo Poblado de Nachejev dans les municipalités de Nicolás Ruiz et de Chilón, au Chiapas, étant donné les récentes attaques et menaces dont ont été victimes des habitants de ces communautés ;
- dites-vous préoccupé par les informations selon lesquelles des membres des forces de sécurité ont agi en collaboration avec des groupes « paramilitaires » ou de « civils armés » dans le cadre de ces opérations ;
- demandez instamment qu'une enquête exhaustive et impartiale soit ouverte sans délai sur la poursuite des activités des groupes « paramilitaires » ou de « civils armés » qui sévissent au Chiapas, et exhortez les autorités à prendre immédiatement des mesures afin de les démanteler.

APPELS À :

Gouverneur de l'État du Chiapas :
Lic. Roberto Albores Guillén
Gobernador del Estado de Chiapas
Palacio de Gobierno, Piso 1
Col. Centro, 29000 Tuxtla Gutiérrez
Estado de Chiapas, Mexique

Télégrammes : Gobernador del Estado, Chiapas,
Mexique

Fax : 52 961 20917

Formule d'appel : *Señor Gobernador*, / Monsieur le
Gouverneur,

Procureur général de l'État du Chiapas :

Lic. Eduardo Montoya Liévano
Procurador General del Estado de Chiapas
Procuraduría General del Estado de Chiapas
Tuxtla Gutiérrez, Estado de Chiapas
Mexique

Télégrammes : Procurador del Estado, Chiapas,
Mexique

Fax : 52 961 65724

Formule d'appel : *Señor Procurador*, / Monsieur le
Procureur général,

Procureur général de la République :

Lic. Jorge Madrazo Cuellar
Señor Procurador General de Justicia de la República
Procuraduría General de Justicia de la República
Paseo de la Reforma y Violeta, Col. Guerrero
06300 México D.F., Mexique

Télégrammes : Procurador General de la República, México
D.F., Mexique

Fax : 52 5 346 0906

Formule d'appel : *Señor Procurador*, / Monsieur le
Procureur général,

**Président de la Commission des droits humains de
l'État du Chiapas :**

Lic. Cuauhtemoc Lopez Sanchez
Presidente de la Comisión Estatal de Derechos Humanos de
Chiapas

Libramiento Sur Poniente N° 212

29060, Tuxtla Gutiérrez

Chiapas, Mexique

Télégrammes : Presidente de la CEDH, Tuxtla Gutiérrez,
Chiapas, Mexique

Fax : 52 961 25506 (si quelqu'un vous répond, dites : « *Me
puede dar tono de fax, por favor.* »)

Courrier électronique : Cedhchiapas@infosel.net.mx

Formule d'appel : *Estimado Señor*, / Monsieur le Président,

COPIES À :

Organisation de défense des droits humains :

Centro de Derechos Humanos "Fray Bartolomé de las
Casas"

Calle Cuauhtémoc N°12, Centro Historico

C.P. 29200, San Cristóbal de las Casas

Chiapas, Mexique

ainsi qu'aux représentants diplomatiques du Mexique dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 20 AVRIL 2000, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

*a version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni. Seule la version anglaise fait foi.
La version française a été traduite et diffusée par les Éditions Francophones d'Amnesty International - EFAI -*